



INSPECTION PROFESSIONNELLE

Programme de surveillance générale de l'exercice de la psychothérapie

Juillet 2019

Table des matières

Documents à retourner à l'Ordre des psychologues du Québec.....	3
Présentation.....	4
Partie I Renseignements nominatifs et vue d'ensemble de votre pratique actuelle en psychothérapie	5
Partie II L'exercice des responsabilités professionnelles eu égard aux exigences éthiques, déontologiques et réglementaires.....	6
1. <i>L'éthique, la déontologie et la réglementation en psychothérapie</i>	<i>6</i>
2. <i>La relation avec les clients</i>	<i>8</i>
3. <i>Les relations interprofessionnelles, le travail d'équipe et la contribution à l'organisation des services en psychothérapie</i>	<i>9</i>
4. <i>La tenue des dossiers</i>	<i>10</i>
5. <i>La tenue d'un cabinet de consultation (bureau fourni par un employeur ou cabinet de consultation en pratique privée).....</i>	<i>12</i>
Partie III L'exercice des responsabilités professionnelles relatives à la conduite d'un processus d'évaluation et d'intervention en psychothérapie.....	13
1. <i>L'évaluation en psychothérapie</i>	<i>13</i>
2. <i>L'intervention en psychothérapie</i>	<i>15</i>

Documents à retourner à l'Ordre des psychologues du Québec

	DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT EN PRÉPARATION DE LA VISITE D'INSPECTION	Veuillez SVP cocher
1	Questionnaire d'inspection professionnelle	
2	Curriculum vitae	
3	Photocopie de la liste des activités de formation continue consignées dans le site de l'Ordre	
4	Photocopie du formulaire de consentement libre et éclairé, le cas échéant (incluant les ententes financières, dont celle concernant les rendez-vous manqués)	
5	Photocopie du formulaire d'autorisation de transmission de renseignements à un tiers	
6	Photocopie d'un dossier client complet suivant l'article 3 du <i>Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation.</i>	

Nom du psychothérapeute : _____

Signature : _____

Date : _____

Présentation

Le présent questionnaire fait partie du processus d'inspection professionnelle mis en place par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) dans le but de s'acquitter de sa mission première qui consiste à assurer la protection du public. Le document intitulé *L'inspection professionnelle – Le temps de faire le point sur sa pratique*, résume le processus d'inspection. Nous vous invitons à le consulter dans le site internet de l'OPQ sous l'onglet *L'Ordre et vous - Inspection professionnelle*.

Le questionnaire a été conçu pour vous permettre de dresser un portrait fidèle de votre pratique dans le lieu d'inspection déterminé par le comité d'inspection professionnelle. En outre, il vise à donner aux inspectrices et aux inspecteurs de l'Ordre une vision objective du contexte dans lequel vous exercez vos responsabilités eu égard à la psychothérapie et de la manière dont vous vous en acquittez. L'objectif est de tenir avec vous une entrevue qui soit la plus satisfaisante possible.

Le questionnaire a été préparé à partir de celui utilisé par l'Ordre dans la mise en application de son programme de surveillance générale de l'exercice de la profession de psychologue. Les objets traités dans le questionnaire visent les éléments de compétence pertinents pour l'exercice de la psychothérapie. À ce propos, il importe de vous rappeler que, selon le Code des professions, la collaboration au processus d'inspection professionnelle fait partie intégrante de vos obligations professionnelles en tant que titulaire du permis de psychothérapeute.

Le questionnaire comprend trois parties, soit :

- | | |
|------------|---|
| Partie I | Renseignements nominatifs et vue d'ensemble de votre pratique actuelle en psychothérapie |
| Partie II | L'exercice des responsabilités professionnelles eu égard aux exigences éthiques, déontologiques et règlementaires |
| Partie III | L'exercice des responsabilités professionnelles relatives à la conduite d'un processus d'évaluation et d'intervention en psychothérapie |

Nous vous suggérons de lire attentivement chacune des questions et de prendre le temps nécessaire pour bien y répondre. Vous ne devez répondre qu'aux questions qui correspondent à votre situation et, le cas échéant, vous aurez à accorder une attention particulière aux demandes de précision associées à certaines questions. De plus, vous pourrez inscrire des commentaires, lorsque vous jugerez bon d'expliquer votre réponse.

L'équipe responsable de l'inspection professionnelle à l'Ordre des psychologues du Québec vous remercie cordialement pour votre collaboration au présent processus d'inspection professionnelle.

Partie I Renseignements nominatifs et vue d'ensemble de votre pratique actuelle en psychothérapie

La première partie du questionnaire consiste à valider des renseignements relativement à votre identité et à différents aspects de votre pratique actuelle en psychothérapie.

DOCUMENT À COMPLÉTER EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Veillez compléter les renseignements suivants.

- Nom : _____
- Prénom : _____
- N° de permis de psychothérapeute : _____

NE PAS OUBLIER DE COCHER OUI OU NON : Pour faciliter l'enregistrement de vos réponses, double-cliquer sur les cases prévues à cet effet pour choisir et insérer un symbole.

1. Au cours de la dernière année, avez-vous apporté des changements (ajout ou retrait) : Suggestion : Vérifier les informations inscrites au registre afin de vous assurer qu'elles correspondent à votre pratique actuelle.	Oui ■ Veillez fournir l'information demandée à ce sujet.	Non ■ Passez à la partie suivante du questionnaire.
---	---	--

	Ajout	Retrait
1) En ce qui concerne la ou les clientèles visées par votre pratique de la psychothérapie?	☐	☐
2) En ce qui concerne les services offerts (types de services et problématiques) visés par votre pratique de la psychothérapie?	☐	☐
3) En ce qui concerne les modèles théoriques que vous utilisez dans votre pratique de la psychothérapie?	☐	☐

Identifiez le ou les changements effectués et ajoutez des commentaires au besoin :

Partie II L'exercice des responsabilités professionnelles eu égard aux exigences éthiques, déontologiques et réglementaires

La deuxième partie du questionnaire consiste à recueillir des renseignements sur la façon dont vous exercez vos responsabilités professionnelles eu égard aux exigences éthiques, déontologiques et réglementaires et dans le lieu visé par l'inspection. Elle se rapporte aux objets suivants :

- ✓ L'éthique, la déontologie et la réglementation en psychologie
- ✓ La relation avec les clients
- ✓ Les relations interprofessionnelles, le travail d'équipe et la contribution à l'organisation des services en psychothérapie
- ✓ La tenue des dossiers
- ✓ La tenue d'un cabinet de consultation

1. L'éthique, la déontologie et la réglementation en psychothérapie

Cochez les énoncés **qui sont les plus représentatifs** de vos façons de faire relativement à l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, au sujet de l'éthique, de la déontologie et de la réglementation.

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 1) | Je tiens compte des limites associées à l'exercice de la psychothérapie, des limites relatives à mon cadre de travail et des limites de mes compétences | ☐ |
| 2) | J'adopte une attitude empreinte de respect, d'égard et de bienveillance à l'endroit des personnes | ☐ |
| 3) | Je respecte le secret professionnel et les règles relatives à la confidentialité | ☐ |
| 4) | Je transmets aux clients des renseignements justes au sujet du respect du secret professionnel et des règles relatives à la confidentialité, notamment en ce qui a trait au risque que peut représenter un client pour lui-même ou pour une tierce personne ou au risque d'une tierce personne pour le client | ☐ |

Illustrez votre façon de faire en tenant compte de votre contexte actuel de pratique :

- | | | |
|----|--|--------------------------|
| 5) | J'applique les règles relatives au consentement libre et éclairé | ☐ |
|----|--|--------------------------|

Illustrez, à l'aide d'une situation réelle de votre pratique, une démarche pour l'obtention d'un consentement libre et éclairé et son maintien pendant toute la durée de la relation professionnelle :

-
- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 6) | Je respecte les principes d'intégrité, d'objectivité et de modération | ☐ |
| 7) | Je fonde ma pratique sur les principes scientifiques et professionnels généralement reconnus et sur les règles de l'art en psychothérapie et j'applique la rigueur nécessaire dans la conduite de mes activités | ☐ |
| 8) | Je m'assure du juste équilibre entre le travail et la vie personnelle et je vois à préserver ma santé mentale et physique | ☐ |
| 9) | Je porte une attention particulière à toute situation qui pourrait devenir une source de conflit d'intérêts | ☐ |

Illustrez par un exemple de votre contexte actuel de pratique :

- | | | |
|-----|--|--------------------------|
| 10) | Je tiens compte des principes guidant la promotion de la santé et la prévention du suicide, de la maladie et des problèmes sociaux | ☐ |
| 11) | Je respecte les lois et règlements, les politiques, les procédures, les normes et standards, les guides de bonnes pratiques ou autres documents de cet ordre | ☐ |
| 12) | Je demande des honoraires justes et raisonnables | ☐ |
| 13) | Je m'assure que les reçus que je fournis sont conformes aux exigences | ☐ |

Identifiez et illustrez un problème d'ordre éthique ou déontologique auquel vous avez été confronté ou êtes susceptible de l'être dans le cadre de votre pratique actuelle :

Expliquez comment vous avez résolu le problème ou pensez pouvoir le résoudre s'il survenait :

2. La relation avec les clients

Cochez les énoncés qui sont les plus représentatifs de vos façons de faire dans l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, au sujet de la relation avec les clients, et ce, pendant la durée de la relation professionnelle.

- | | | |
|-----|---|--------------------------|
| 1) | J'adopte une approche centrée sur les besoins et attentes des clients, et ce, pendant la durée de la relation professionnelle | ☐ |
| 2) | J'agis à leur endroit avec empathie et respect | ☐ |
| 3) | Je leur offre une présence attentive et sensible | ☐ |
| 4) | Je respecte leur dignité et leur autonomie | ☐ |
| 5) | Je tiens compte de leurs préoccupations et de leurs attentes | ☐ |
| 6) | Je prends en considération leurs caractéristiques, leurs valeurs, leurs capacités et limites, leur motivation, leurs préférences et réserves, leur expérience, leurs différences culturelles, religieuses, intergénérationnelles et de genres, de même que l'impact de ces caractéristiques sur moi | ☐ |
| 7) | J'adapte ma stratégie de communication et d'accompagnement en fonction de leur état et de leur réalité | ☐ |
| 8) | Je leur apporte un soutien efficace dans les démarches à faire auprès des ressources appropriées | ☐ |
| 9) | Je leur apporte du soutien dans la démarche d'autonomisation au regard de leur situation | ☐ |
| 10) | Je garde la distance professionnelle nécessaire en vue de jouer mon rôle de manière adéquate | ☐ |

Quelles sont les clientèles (ou motifs de consultation) qui représentent un plus grand défi pour vous?

Quels sont les moyens (ou mesures) que vous privilégiez lorsque vous êtes confronté(e) à ces défis?

3. Les relations interprofessionnelles, le travail d'équipe et la contribution à l'organisation des services en psychothérapie

Dans l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, en milieu institutionnel ou en cabinet de consultation privé, au sujet des relations interprofessionnelles, du travail d'équipe et de la contribution à l'organisation de l'offre des services en psychothérapie, cochez les énoncés qui prennent le plus d'importance étant donné votre pratique.

- 1) Je tiens compte des rôles et responsabilités, du champ d'exercice et des activités des autres professionnelles et professionnels tout en prenant en considération mes rôles et mes responsabilités en tant que titulaire du permis de psychothérapeute ☐
- 2) Je fais valoir l'apport de l'exercice de la psychothérapie tout en reconnaissant celui d'autres disciplines selon les circonstances ☐
- 3) Je veille à obtenir de la part de collègues et d'autres partenaires et à leur transmettre, au bon moment, toute l'information utile dans les circonstances, et ce, dans le respect des règles relatives à la confidentialité ☐
- 4) Je veille à ce que l'information que je transmets soit pertinente, juste et précise ☐
- 5) Je veille à ce que l'information que je reçois soit claire et complète à mes yeux ☐
- 6) Je prends part à la planification des services offerts en psychothérapie dans mon milieu (collaboration à l'évaluation des besoins, proposition de moyens propres à satisfaire les besoins, etc.) ☐
- 7) Je prends part à l'amélioration de la qualité des services offerts dans mon milieu (collaboration à l'évaluation des services, participation à des groupes de travail ou à des comités consultatifs, etc.) ☐
- 8) Je discute de ma pratique en tant que psychothérapeute et de mes préoccupations ou questions au sujet de la situation de mes clients avec des pairs ou toute autre personne-ressource ☐
- 9) Je reçois avec ouverture toute suggestion ou critique se rapportant à mon travail ou à mes comportements ☐

Illustrez à l'aide d'un exemple votre engagement dans votre milieu ou auprès d'autres collègues :

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

4. La tenue des dossiers

Au regard de la tenue des dossiers pour tous les types de services incluant la supervision, les items listés ci-dessous rendent compte des obligations professionnelles en matière de tenue des dossiers et ce sont notamment ceux qui seront pris en compte dans l'analyse du dossier que vous allez acheminer à l'Ordre, analyse qu'aura préalablement réalisée l'inspecteur avant de vous rendre visite. L'inspecteur pourra également, en cours de visite, prendre connaissance d'autres dossiers dont vous avez la responsabilité.

Dans l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, au sujet de la tenue des dossiers, cochez les énoncés dont vous tenez compte et auxquels vous donnez suite dans votre tenue de dossiers.

- | | | |
|--|--|--------------------------|
| 1) | Je tiens un dossier pour chaque client | ☐ |
| 2) | Je m'assure de la mise à jour et de la conservation de chaque dossier | ☐ |
| 3) | Je m'assure de la confidentialité des renseignements contenus dans chaque dossier, et ce, peu importe la technique utilisée pour leur constitution et tenue | ☐ |
| 4) | J'inscris la date d'ouverture du dossier | ☐ |
| 5) | Je rends compte des données nominatives de mon client, celui-ci pouvant être, le cas échéant, une société ou une personne morale | ☐ |
| 6) | Je fais une description sommaire des motifs de la consultation de même que des services professionnels rendus (note d'évolution) et en précise la date | ☐ |
| 7) | J'inscris les conclusions de l'évaluation initiale rigoureuse ou la description du programme d'intervention ainsi que les recommandations | ☐ |
| 8) | J'inscris les notations sur l'évolution du client à la suite des services rendus | ☐ |
| 9) | J'insère tout document relatif à la transmission de renseignements à des tiers et, notamment, tout document signé par le client autorisant la transmission de tels renseignements et je m'assure de respecter les règles relatives à cette transmission | ☐ |
| 10) | J'insère une copie de tout contrat de service ou entente concernant la nature et les modalités d'une intervention en psychothérapie ou j'en fais la description | ☐ |
| 11) | Je signe ou paraphe toute information inscrite dans le dossier d'un client (notamment les notes d'évolution, les rapports d'évaluation, les avis professionnels ou les recommandations) | ☐ |
| 12) | Dans le cas d'une intervention de groupe, je tiens un dossier pour chaque client ou je tiens un dossier unique de l'intervention, sa description, une évaluation et les contrats de service ou entente concernant la nature ou les modalités de l'intervention | ☐ |
| 13) | Je ne verse pas au dossier toute donnée brute non interprétée ou toute information non vérifiée susceptible de porter préjudice au client | ☐ |
| 14) | Je conserve mes dossiers dans un meuble auquel le public n'a pas librement accès et fermé à clef | ☐ |
| Attention : les questions 15 à 18 inclusivement ne s'appliquent pas aux psychothérapeutes qui exercent dans un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux puisque, en la matière, c'est cette loi qui est appliquée par le service des archives (voir question 19) | | |
| 15) | Je conserve chaque dossier au moins 5 ans à compter de la date du dernier service professionnel rendu | ☐ |
| 16) | Je respecte la procédure relative à la destruction du dossier de chaque client de manière à ce que la confidentialité des renseignements qui y sont contenus soit assurée | ☐ |

-
- | | | |
|-----|--|--------------------------|
| 17) | Lorsqu'un client demande qu'une copie de son dossier ou des renseignements contenus dans ce dossier soient transmis à un tiers, je ne transmets ces renseignements que 15 jours après la date de signature par le client d'un consentement à cet effet (permettant à ce dernier, à l'intérieur de ce délai, de révoquer son consentement ou, en cas d'urgence, de renoncer à ce délai) | ☐ |
| 18) | Lorsqu'un client demande qu'une copie de son dossier ou des renseignements contenus dans ce dossier soient transmis à un tiers, j'insère au dossier un formulaire de consentement, signé par le client et daté (incluant les informations concernant la possibilité pour le client de révoquer son consentement à l'intérieur de ce délai ou de renoncer au délai en cas d'urgence) | ☐ |
| 19) | J'exerce dans un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et le dossier du bénéficiaire au sens de cette Loi et de ses règlements est considéré comme étant mon dossier, la confidentialité en est assurée et je signe ou paraphes toute inscription dans ce dossier | ☐ |
| 20) | J'exerce à l'emploi d'une société ou d'une personne physique ou morale et j'inscris les informations concernant les clients dans les dossiers de cette société ou de cet employeur en m'assurant de la confidentialité ou je tiens un dossier pour chaque client et je signe ou je paraphes toute inscription ou tout rapport introduit dans le dossier | ☐ |
| 21) | Je ne remets pas à autrui, sauf à un autre titulaire du permis de psychothérapeute ou à un psychologue, les données brutes et non interprétées reliées à une évaluation ou inhérentes à une consultation en psychothérapie | ☐ |

La rédaction d'un rapport d'évaluation rigoureuse, d'un avis ou de recommandations

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 1) | Je fais état du mandat de l'évaluation | ☐ |
| 2) | Je fais état de la méthodologie utilisée pour réaliser l'évaluation et je fais valoir la pertinence de ces moyens lorsque nécessaire | ☐ |
| 3) | Je présente les conclusions de l'évaluation, l'avis ou les recommandations, articulant celles-ci sur les indications, voire la pertinence d'un engagement en psychothérapie | ☐ |
| 4) | Je m'appuie sur les guides de bonnes pratiques en matière de rédaction des rapports | ☐ |
| 5) | J'inscris la date de rédaction du rapport d'évaluation, de l'avis ou des recommandations, celle-ci pouvant être différente de la date de prestation des services | ☐ |

Précisez le délai habituel pour la production de vos rapports et commentez si nécessaire :

5. La tenue d'un cabinet de consultation (bureau fourni par un employeur ou cabinet de consultation en pratique privée)

Dans l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, tenez-vous un cabinet de consultation ?		Oui ■ Cochez les énoncés qui correspondent à votre tenue de cabinet.	Non ■ Passez à la partie suivante du questionnaire.
1)	Je reçois les clients dans un cabinet qui revêt un caractère professionnel	☐	☐
2)	Le cabinet de consultation est aménagé de façon à ce que l'identité et les conversations des personnes qui s'y trouvent ne puissent être perçues de l'extérieur de ce cabinet	☐	☐
3)	Près du cabinet de consultation, une salle d'attente est aménagée pour les clients	☐	☐
4)	Si j'exerce dans un établissement, j'effectue les consultations dans un cabinet conforme au présent règlement	☐	☐
5)	Mon permis de psychothérapeute est affiché à la vue des clients	☐	☐
6)	Les clients ont accès aux documents règlementaires que les psychothérapeutes doivent mettre à leur disposition (le Code de déontologie des psychologues – Articles applicables aux titulaires du permis de psychothérapeute qui ne sont pas admissibles à un ordre professionnel dont les membres peuvent exercer la psychothérapie , les Règlements adoptés en vertu du Code des professions concernant les titulaires de permis de psychothérapeute qui ne sont pas admissibles à un ordre professionnel dont les membres peuvent exercer la psychothérapie)	☐	☐
7)	Je m'assure d'inscrire l'adresse de l'Ordre sur les documents règlementaires mis à la disposition du public	☐	☐
8)	Je n'affiche à la vue des clients que les seuls diplômes ou documents qui ont un rapport avec l'exercice de la psychothérapie	☐	☐
9)	Si je m'absente de mon cabinet de consultation pour plus de 5 jours ouvrables consécutifs, je prends les mesures nécessaires pour informer les clients qui tentent de me joindre de la durée de cette absence et de la procédure à suivre en cas d'urgence	☐	☐
10)	Le cas échéant (titulaire du permis de psychothérapeute qui n'est pas à son propre compte ou en société), après avoir informé mon employeur par écrit, j'avise l'Ordre que mon milieu de travail constitue un obstacle au respect d'une disposition du présent règlement	☐	☐

Commentez si nécessaire :

Partie III L'exercice des responsabilités professionnelles relatives à la conduite d'un processus d'évaluation et d'intervention en psychothérapie

La troisième partie du questionnaire consiste à recueillir des renseignements sur la façon dont vous exercez vos responsabilités dans le lieu visé par l'inspection professionnelle relativement à la conduite de processus d'évaluation et d'intervention en psychothérapie, y compris, le cas échéant, la pratique de la supervision.

1. L'évaluation en psychothérapie

Note : Considérant qu'une évaluation initiale rigoureuse s'impose avant chaque suivi en tenant compte du mandat et du contexte d'intervention, la partie du questionnaire qui concerne l'objet évaluation est à remplir par tous les psychothérapeutes.

Dans l'exercice de vos responsabilités de psychothérapeute, au sujet de l'évaluation initiale rigoureuse d'une personne, d'un couple ou une famille, ou, encore, de l'évaluation d'une personne en supervision, cochez les énoncés qui permettent de dresser le meilleur profil de votre pratique.

- 1) Je réunis les renseignements nécessaires à l'analyse de la demande de service et à l'élaboration du processus d'évaluation ☐

Identifiez les principaux éléments requis dans le cadre de votre pratique :

- 2) Je tiens compte des éléments propres à mon contexte de travail et pertinents pour l'analyse de la demande de service ☐

Le cas échéant, précisez les contraintes inhérentes à votre contexte de travail :

- 3) Je m'assure de la pertinence du mandat établi avec le client et je prends en considération ce mandat pendant la durée de la démarche d'évaluation ☐

- 4) Je prends les moyens pour cerner et avoir une compréhension juste des préoccupations et attentes du client et des facteurs pouvant avoir une incidence sur le processus d'évaluation à mettre en œuvre ☐

Identifiez quelques moyens privilégiés afin de bien cerner les attentes du client :

- 5) Je détermine les données à recueillir au cours de l'évaluation ☐
- 6) Je m'assure de la justesse des conclusions, celles-ci ne pouvant être associées à une activité réservée que je ne suis pas autorisé à exercer et de la justesse des moyens mis en œuvre pour favoriser l'engagement du client dans le processus d'évaluation initiale rigoureuse ☐
- 7) Je propose des suites appropriées au regard du résultat de l'évaluation initiale rigoureuse et du contexte dans lequel les recommandations s'appliqueront y incluant parfois la nécessité de diriger le client vers d'autres ressources ☐
- 8) Je prends en considération la littérature scientifique et empirique relative à la situation de même que les données issues de la recherche et les données expérientielles que j'ai accumulées, afin d'établir les résultats de l'évaluation ☐

Identifiez quelques lectures récentes que vous avez faites en lien avec votre pratique :

- 9) Je prends en considération les particularités de chacun des moyens d'évaluation de même que de chacun des instruments de mesure ou d'évaluation pertinents, pour l'usage desquels je détiens les compétences exigées, y compris le fait qu'ils soient à jour et validés ☐
- 10) Dans le cadre de mon appréciation des troubles mentaux (prise en compte des difficultés, manifestations ou autres symptômes), je m'appuie sur un ou des systèmes de classification diagnostique reconnus et pertinents ☐

Identifiez le ou les manuels de référence :

Donnez un exemple des conclusions que vous tirez d'une appréciation :

- 11) Je corrige et interprète les tests comme l'exigent les protocoles

☐

Identifiez les instruments de mesure utilisés

- 12) J'établis la pertinence et les effets escomptés d'une intervention en psychothérapie dans les circonstances

☐

- 13) J'adopte une approche de communication appropriée pour présenter au client et à toute personne visée par les conclusions de l'évaluation ou les recommandations

☐

En quelques mots, identifiez une ou quelques difficultés auxquelles vous êtes confronté dans vos démarches évaluatives en vous référant à une situation vécue représentative de votre pratique :

Afin que vous vous prépariez à la visite de l'inspecteur, sachez qu'il est probable que ce dernier vous demandera de lui faire une courte présentation de cas pour illustrer votre engagement dans des activités d'évaluation qui sera suivie de l'analyse du dossier qui y est associé.

2. L'intervention en psychothérapie

Cette section renvoie aux interventions que vous faites dans le cadre de l'exercice de la psychothérapie et de la supervision. Cochez parmi les énoncés suivants ceux qui permettent de dresser le meilleur profil de votre pratique.

- 1) Je prends en considération le mandat établi avec le client, et ce, **pendant la durée de la démarche d'intervention**
- 2) Je prends en considération la mission de l'organisation, le cas échéant et les ressources disponibles
- 3) J'établis des objectifs d'intervention pour la période prévue dans les circonstances
- 4) Je considère l'ensemble des facteurs pouvant avoir une incidence sur la psychothérapie ou la démarche de supervision

☐☐☐☐

- | | | |
|-------------------------|--|--------------------------|
| | | ☐ |
| 5) | J'adopte une approche de communication appropriée pour répondre aux questions du client ou de toute autre personne qui reçoit l'information et pour cerner leurs préoccupations et contraintes concernant l'intervention | ☐ |
| 6) | Je respecte les objectifs d'intervention tout en prenant en considération tout fait marquant pouvant avoir une incidence favorable ou défavorable sur l'atteinte de ceux-ci et j'applique de façon appropriée les moyens d'intervention qui y sont associés | ☐ |
| 7) | Je transmets les renseignements pertinents au client tout au long de la mise en œuvre de l'intervention relativement aux progrès réalisés | ☐ |
| 8) | Je donne l'information pertinente à toute autre personne qui peut contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs poursuivis dans l'intervention | ☐ |
| 9) | Je fais une évaluation de l'évolution de l'état du client ou de la situation (incluant l'atteinte des objectifs, le cas échéant)
Utilisez-vous des outils pour procéder à cette évaluation? Si oui, lesquels? Donnez un court exemple de votre façon de procéder. | ☐ |
| <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> | | |
| 10) | Je porte un jugement quant à la nécessité de consulter des personnes-ressources (collègues, membres d'un comité d'éthique, conseiller juridique, conseiller à la déontologie de l'Ordre, etc.) à propos de tout problème lié à la mise en œuvre de l'intervention | ☐ |
| 11) | Je tiens les discussions avec le client à propos des progrès réalisés au cours de l'intervention (effets de l'intervention et degré d'atteinte des objectifs) et de la pertinence de mettre fin à l'intervention (en prenant en considération que cela est proposé par le client ou par le psychothérapeute) | ☐ |

Précisez la nature des interventions que vous faites et nommez les difficultés les plus fréquentes que vous rencontrez dans le cadre de vos démarches d'intervention

Afin que vous vous prépariez à la visite de l'inspecteur, sachez qu'il est probable que ce dernier vous demandera de lui faire une courte présentation d'un suivi que vous avez fait auprès d'un client pour illustrer votre engagement en intervention qui sera accompagnée de l'analyse du dossier qui y est associé.

Voilà qui termine le questionnaire. Nous vous remercions de l'avoir rempli et de nous le transmettre en même temps que les documents demandés à l'intérieur du présent processus d'inspection professionnelle.

Veillez conserver une copie du questionnaire en prévision de la visite d'inspection.

J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce questionnaire correspondent à ma pratique actuelle.

Signature :

Date :